

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2014)
Heft: 293-294

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



www.suissemagazine.com

Numéro 293-294 – janvier-février 2014

RÉDACTION

Directeur de la publication : Philippe Alliaume.

Directeur artistique : Jérôme Liniger.

Ont collaboré à ce numéro :

Denis Auger, Alain-Jacques Czouz-Tornare, Juliette David, Jérôme Liniger, Henriette Nicolet, Martine Roesch, Jean-Claude Romanens.

Rédaction de Suisse Magazine, 9, rue Sadi-Carnot, 92170 Vanves.

Tél. : +33 (0)1 41 08 13 92.

Fax : +33 (0)9 53 21 16 93.

redaction@suissemagazine.com

RÉALISATION ET IMPRESSION

Imprimerie Chirat

744, rue de Sainte-Colombe

42540 Saint-Just-la-Pendue



CRÉDIT-PHOTOS

Couv. : Pilatus AG

p. 2 : swiss-image.ch/Peter Maurer Pro Gastronomia, une fondation Nestlé

swiss-image.ch/Stephan Engler

pp. 2 et 34 : BCUF

pp. 2, 15, 16, 20, 30, 35, 36 : DR

INFORMATIONS LÉGALES

Fondé en 1955. Éditeur : Franco-Suisse de Publications, Sàrl de presse. Gérante : Martine Roesch. Associés : Juliette et Philippe Alliaume. Siège Social : 9, rue Sadi-Carnot, 92170 Vanves.

SIRENE : 413 199 308 RCS Nanterre.

APE : 5814Z - TVAIC : FR16413199308.

CPPAP N° 0417 K 81552 - ISSN N° 1274-7769.

Dépôt légal à parution © 1997-2014 FSP Sàrl

La rédaction n'est pas responsable de la perte ou de la détérioration des textes ou photos qui lui sont adressés pour appréciation. Reproduction après accord formel sous réserve de mentionner la source et d'adresser un justificatif au journal.

ABONNEMENTS : voir ci-contre

ANNONCEURS

Pour communiquer dans Suisse Magazine, merci de nous contacter.

Tél. : +33 (0) 1 41 08 13 92 publicite@suissemagazine.com

ENTRE NOUS



Tint'interdit, suite et pas encore fin

Il est rare d'être interdit de vente. Ce fut pourtant le sort réservé à l'album-catalogue Tintin à Fribourg. Dits et interdits signé Jean Rime et Alain-Jacques Tornare, sur intervention de Moulinsart SA, détentrice des droits moraux et commerciaux d'Hergé. Mais voilà que tel le phénix, l'œuvre renaît de ses cendres. Après moult péripéties, la première partie de l'ouvrage a paru début novembre sous le titre : Les aventures suisses de Tintin. Publiée par la BCU de Fribourg en partenariat avec le Musée des Suisses dans le monde, la publication actualise la partie rédigée par Jean Rime, cheville-ouvrière de l'Alpart, les amis suisses de Tintin. Augmenté d'un chapitre, le cahier présente également les aventures suisses

d'Hergé. Ce nouvel album, au prix de 20 euros, bénéficie, pour la couverture, d'un dessin de Mibé, membre de l'Atelier du Radock, et propose quelques documents inédits. Les personnes intéressées peuvent s'adresser directement au Musée des Suisses dans le monde au château de Penthes.

L'exposition Tintin à Fribourg : dits et interdits à la BCUF a fermé ses portes le 26 octobre dernier. Une nouvelle mouture sera présentée à partir du 15 février au château de Penthes à Prégny-Chambésy avec un accent particulier sur Emmanuel Excoffier, alias Exem, le meilleur des parodieurs de l'univers hergéen aux dires des passionnés. Les visiteurs du prochain Salon du livre et de la presse de Genève devraient même bénéficier de la publication de la seconde partie de l'ouvrage voué aux gémonies, celle d'Alain-Jacques Czouz-Tornare. Les images retirées précédemment seront remplacées par des parodies légales tirées de l'œuvre d'Exem et des membres de l'atelier du Radock. L'aventure continuera ensuite avec une présentation probable durant l'été à l'ambassade de Suisse à Paris et à la Médiathèque Jacques Baumel de Rueil-Malmaison, cité jumelée avec Fribourg.

Abonnés par prélèvement : Suisse Magazine s'occupe de la migration SEPA

Vous êtes de plus en plus nombreux à avoir choisi le prélèvement automatique qui vous permet de ne payer le magazine qu'après réception et vous évite de devoir vous réabonner. Début 2014, suite à une décision européenne, les prélèvements migreront en mode « SEPA » (standard européen interbancaire). Il n'y a aucun changement notable pour ceux qui sont déjà abonnés par prélèvement, vous serez prélevés dans les 15 jours qui suivent l'envoi de chaque magazine, donc les 15 janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre d'un montant qui est actuellement de 8 euros par numéro.

Pour les nouveaux abonnés nous vous ferons signer un mandat normalisé SEPA.

Si vous changez de compte bancaire, pensez à nous prévenir pour vous éviter des frais de rejets. Fidèlement vôtre.

ABONNEZ-VOUS

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____ Code postal _____

Ville _____ Pays _____

France : 1 an 47 € 2 ans 84 € Abonnement de soutien 70 €

Étranger : 1 an 51 € 2 ans 90 € Abonnement de soutien 100 €

Abonnement complémentaire : pour 1 € de plus, je désire faire connaître Suisse Magazine et abonner un ami (indiquer ses coordonnées sur une feuille à part)

A copier ou photocopier : Règlement par chèque bancaire ou postal, libellé à l'ordre de SUISSE MAGAZINE, Service abonnements, 15 rue de Méry, 60420 Ménévillers, Tél. : 03 44 51 97 21 Paiements par Visa ou prélèvement : nous contacter à abonnements@suissemagazine.com

SM293-294